

REPUBLIQUE FRANCAISE

21010127500019

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE COURMANGOUX

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE COURMANGOUX

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Budget assainissement

ANNEE 2013

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.14	A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.15	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.18	A1.7 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
p.19	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.22	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.23	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.24	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2012 après le vote du compte administratif 2012.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 757,47	36 757,47
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	36 757,47	36 757,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	52 672,26	66 031,16
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	85 500,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 72 141,10
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	138 172,26	138 172,26
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	174 929,73	174 929,73

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 200,00	0,00	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 200,00	0,00	300,00	300,00	300,00
66	Charges financières	10 845,57	0,00	11 407,01	11 407,01	11 407,01
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	3 698,45		100,00	100,00	100,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		24 744,02	0,00	11 807,01	11 807,01	11 807,01
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 500,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	18 779,12		24 950,46	24 950,46	24 950,46
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 279,12		24 950,46	24 950,46	24 950,46
TOTAL		48 023,14	0,00	36 757,47	36 757,47	36 757,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 757,47
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	28 630,00	0,00	27 489,00	27 489,00	27 489,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		28 630,00	0,00	27 489,00	27 489,00	27 489,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		28 630,00	0,00	27 489,00	27 489,00	27 489,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	4 762,47		9 268,47	9 268,47	9 268,47
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 762,47		9 268,47	9 268,47	9 268,47
TOTAL		33 392,47	0,00	36 757,47	36 757,47	36 757,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 757,47
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	15 681,99
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	117 757,70	85 500,00	28 800,00	28 800,00	114 300,00
	Total des dépenses d'équipement	117 757,70	85 500,00	28 800,00	28 800,00	114 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 876,97	0,00	6 133,90	6 133,90	6 133,90
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 966,07		8 469,89	8 469,89	8 469,89
	Total des dépenses financières	9 843,04	0,00	14 603,79	14 603,79	14 603,79
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	127 600,74	85 500,00	43 403,79	43 403,79	128 903,79
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 762,47		9 268,47	9 268,47	9 268,47
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 762,47		9 268,47	9 268,47	9 268,47
	TOTAL	132 363,21	85 500,00	52 672,26	52 672,26	138 172,26

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	138 172,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	105 635,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	105 635,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	124,00	0,00	19 420,08	19 420,08	19 420,08
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	12 460,62	12 460,62	12 460,62
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	124,00	0,00	31 880,70	31 880,70	31 880,70
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	105 759,00	0,00	41 080,70	41 080,70	41 080,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 500,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	18 779,12		24 950,46	24 950,46	24 950,46
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	23 279,12		24 950,46	24 950,46	24 950,46
	TOTAL	129 038,12	0,00	66 031,16	66 031,16	66 031,16

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	72 141,10
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	138 172,26

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	15 681,99
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	300,00		300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	11 407,01	0,00	11 407,01
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	24 950,46	24 950,46
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100,00		100,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		11 807,01	24 950,46	36 757,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	36 757,47
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	9 268,47	9 268,47
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	6 133,90	0,00	6 133,90
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	114 300,00		114 300,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	8 469,89		8 469,89
Dépenses d'investissement - Total		128 903,79	9 268,47	138 172,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	138 172,26
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	27 489,00		27 489,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 268,47	9 268,47
Recettes d'exploitation - Total		27 489,00	9 268,47	36 757,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 36 757,47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	19 420,08	0,00	19 420,08
13	Subventions d'investissement	9 200,00	0,00	9 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		24 950,46	24 950,46
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		28 620,08	24 950,46	53 570,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 72 141,10

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 12 460,62

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 138 172,26

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	3 200,00	300,00	300,00
60611	eau et assainissement	200,00	300,00	300,00
615	Entretien et réparations	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	7 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		10 200,00	300,00	300,00
66	Charges financières (b)(8)	10 845,57	11 407,01	11 407,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 936,57	11 407,01	11 407,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	2 909,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	3 698,45	100,00	100,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		24 744,02	11 807,01	11 807,01
023	Virement à la section d'investissement	4 500,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	18 779,12	24 950,46	24 950,46
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorp	18 779,12	24 950,46	24 950,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 279,12	24 950,46	24 950,46
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 279,12	24 950,46	24 950,46
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		48 023,14	36 757,47	36 757,47

+

RESTES A REALISER 2012 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

36 757,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	28 630,00	27 489,00	27 489,00
704	Travaux	4 000,00	1 000,00	1 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	24 500,00	26 359,00	26 359,00
708	Produits des activités annexes	130,00	130,00	130,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		28 630,00	27 489,00	27 489,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		28 630,00	27 489,00	27 489,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	4 762,47	9 268,47	9 268,47
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	4 762,47	9 268,47	9 268,47
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 762,47	9 268,47	9 268,47
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 392,47	36 757,47	36 757,47

+

RESTES A REALISER 2012 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

36 757,47

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 143 (5)	1 157,70	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 146 (5)	1 100,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 147 (5)	72 500,00	36 800,00	36 800,00
	Opération d'équipement n° 150 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 152 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 153 (5)	13 000,00	-13 000,00	-13 000,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)		5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	117 757,70	28 800,00	28 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 876,97	6 133,90	6 133,90
1641	Emprunts en euros	5 876,97	6 133,90	6 133,90
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 966,07	8 469,89	8 469,89
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 966,07	8 469,89	8 469,89
	Total des dépenses financières	9 843,04	14 603,79	14 603,79
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	127 600,74	43 403,79	43 403,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	4 762,47	9 268,47	9 268,47
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 762,47	9 268,47	9 268,47
1391	Subventions d'équipement	4 762,47	9 268,47	9 268,47
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	4 762,47	9 268,47	9 268,47
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	132 363,21	52 672,26	52 672,26

	+
RESTES A REALISER 2012 (10)	85 500,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	138 172,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	105 635,00	9 200,00	9 200,00
131	Subventions d'équipement	105 635,00	9 200,00	9 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		105 635,00	9 200,00	9 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	124,00	31 880,70	31 880,70
10222	FCTVA	124,00	19 420,08	19 420,08
106	Réserves		12 460,62	12 460,62
Total des recettes financières		124,00	31 880,70	31 880,70
TOTAL RECETTES REELLES		105 759,00	41 080,70	41 080,70
021	Virement de la section d'exploitation	4 500,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	18 779,12	24 950,46	24 950,46
28031	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	5 655,00	6 056,00	6 056,00
281532	Réseaux d'assainissement		5 872,00	5 872,00
28158	Autres	13 124,12	13 022,46	13 022,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		23 279,12	24 950,46	24 950,46
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		23 279,12	24 950,46	24 950,46
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		129 038,12	66 031,16	66 031,16

+

RESTES A REALISER 2012 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	72 141,10
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	138 172,26
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 147
LIBELLE : Assainissement Chevignat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		15 987,83	a 72 500,00	36 800,00	b 36 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	15 987,83	72 500,00	36 800,00	36 800,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	15 987,83	72 500,00	36 800,00	36 800,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-109 300,00
---	--------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 153
LIBELLE : Réseau impasse des Tilleuls à Chevignat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 13 000,00	-13 000,00	b -13 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	13 000,00	-13 000,00	-13 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	13 000,00	-13 000,00	-13 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156
LIBELLE : raccords au tout à l'égout 2013
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.1

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.2

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
A														
Emprunt à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat														
0000000880907	CRCA CENTRE EST	110 000,00	101 417,33	1	24,17				0,00	0	4.1153	4 158,11	0,00	56,83%
AR0712970	CAISSE D EPARGNE	12 770,00	10 643,75	1	20,25				0,00	0	4.36987	446,77	0,00	5,96%
AR0718223	CAISSE D EPARGNE	80 000,00	66 409,40	1	18,08				0,00	0	4.63104	3 074,76	0,00	37,21%
TOTAL A		202 770,00	178 470,48									7 679,64	0,00	100,00%
B														
Barrière simple														
C														
Option d'échange														
D														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
E														
Multiplicateur jusqu'à 5														
F														
Autres types de structures														
TOTAL GENERAL		202 770,00	178 470,48									7 679,64	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.3

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actua-riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					202 770,00									
1641 Emprunts en euros (total)					202 770,00									
AR012970	CAISSE D EPARGNE	21/05/2007		25/04/2008	12 770,00	R		4.29	4.36987		M	X	N	A-1
AR018223	CAISSE D EPARGNE	18/03/2008		25/01/2009	80 000,00	F		4.63	4.63104		A	C	N	A-1
0000000860907	CRCA CENTRE EST	29/04/2011		15/09/2011	110 000,00	F		4.1	4.1153		A	X	N	A-1
Total général					202 770,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.3

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant du au 01/01/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				178 470,48				0,00	6 133,90	7 679,64	3 949,17	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		178 470,48				0,00	6 133,90	7 679,64	3 949,17	
AR012970	N	0,00		10 643,75	15,17	R	4,36987	0,00	505,43	446,77	7,25	
AR018223	N	0,00		66 408,40	14,00	F	4,63104	0,00	2 892,52	3 074,76	2 744,77	
000000880907	N	0,00		101 417,33	22,67	F	4,1153	0,00	2 735,95	4 158,11	1 197,15	
Total général		0,00		178 470,48				0,00	6 133,90	7 679,64	3 949,17	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A1.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	178 470,48					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2013 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	10/12/2007
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	10/12/2007
Linéaire	2137 Ouvrages hydrauliques de génie civil	40	10/12/2007
Linéaire	21532 Réseaux d'assainissement	30	10/12/2007

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A4.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		14 605,51	0,00	23 872,26	I 23 872,26
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		14 605,51	0,00	23 872,26	II 23 872,26
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	5 876,97	0,00	6 133,90	6 133,90
1641	Emprunts en euros	5 876,97	0,00	6 133,90	6 133,90
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		3 966,07	0,00	8 469,89	8 469,89
10	Dotations, fonds divers et réserves				
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 966,07		8 469,89	8 469,89
Transferts entre sections = C+D		4 762,47		9 268,47	9 268,47
	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)	4 762,47		9 268,47	9 268,47
1391	Subventions d'équipement	4 762,47		9 268,47	9 268,47

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	23 872,26	D001 0,00	23 872,26

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A4.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		23 403,12	0,00	56 831,16	III 56 831,16
Ressources propres externes (a) (3)		124,00	0,00	31 880,70	31 880,70
10222	FCTVA (4)	124,00	0,00	19 420,08	19 420,08
106	Réserves (4)		0,00	12 460,62	12 460,62
Transferts entre sections (c)		18 779,12		24 950,46	24 950,46
28031	Frais d'études, de recherche et de développ. et frais	5 655,00		6 056,00	6 056,00
281532	Réseaux d'assainissement			5 872,00	5 872,00
28158	Autres	13 124,12		13 022,46	13 022,46
021	Virement de la section d'exploitation (d)	4 500,00		0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	56 831,16	72 141,10	0,00	128 972,26

	Montant
Dépenses financières	IV 23 872,26
Recettes financières	V 128 972,26
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 105 100,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 105 100,00
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 105 100,00

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement	BP 2013
--	---------

IV - ANNEXES	IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

- (1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Envoyé en préfecture le 25/04/2013

COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement

Reçu en préfecture le 25/04/2013

Affiché le

IV

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le MORNAY Mireille,
A Courmangoux, le 23/03/2013
Le MORNAY Mireille,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Courmangoux, le 23/03/2013

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 6
VOTES : Pour : 6
 Contre : 1
 Abstention : 1

Date de convocation : 15/03/2013

Les membres du Conseil Municipal,

MORNAY Mireille	
GAILLARD Jean-Claude	<i>Jc Gaillard</i>
GAILLARD Michel	<i>M. Gaillard</i>
TOURNIER Hervé	Excuse
BENARD Serge	<i>S. Benard</i>
CHORRIER-COLLET Sébastien	<i>S. Chorrier-Collet</i>
GIROUD Patricia	<i>P. Giroud</i>
GURET Gérard	<i>G. Guret</i>
TOURNIER Michel	Excuse

25 AVR. 2013

25 AVR. 2013

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25 AVR. 2013, et de la publication le

le 25 AVR. 2013 à COURMANGOUX





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Mairie de Courmangoux

Utilisateur : MILLET

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	CA_M49_2012_2
Date de la décision:	2013-03-22 00:00:00+01
Objet:	CA M49 2012
Classification matières/sous-matières:	7.1.1
Identifiant unique:	001-210101275-20130322-CA_M49_2012_2-BF
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
001-210101275-20130322-CA_M49_2012_2-BF-1-1_0.xml	text/xml	831
<i>nom de original:</i>		
DOCBUDG-21010127500019-001006-CA-2012-05042013000000.xml	application/xml	41159
<i>nom de métier:</i>		
001-210101275-20130322-CA_M49_2012_2-BF-1-1_1.xml	application/xml	41159

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 avril 2013 à 15h36min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 avril 2013 à 15h38min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	25 avril 2013 à 15h38min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	25 avril 2013 à 15h40min04s	Recu par le MIOCT le 2013-04-25